

# Un an après : « Des désillusions, du bruit et une forme de brutalité »

**Il y a presque un an, la majorité wallonne basculait dans une nouvelle coalition. Dans l'opposition, Écolo fait le bilan. Bonus, malus, constantes...**

● **Pascale SERRÉ**

C'était une première. Le vendredi 28 juillet 2017, le Parlement wallon votait une motion de confiance constructive : le cdH changeait de partenaire, le MR passait dans la majorité et le PS dans l'opposition.

Les seuls pour qui finalement rien n'a changé ce jour-là, ce sont les quatre députés Écolo, dans l'opposition depuis 2014 (en plus du PTB et du député indépendant Puget). État des lieux d'une session parlementaire pas comme les autres.

**1. « Le bruit »** La nouvelle majorité MR-cdH avait peu de temps pour imprimer sa marque. Une vingtaine de mois. « On a par conséquent un gouvernement obsédé par sa volonté de marquer les esprits. Mais derrière ce bruit, cette communication, il y a une continuité : les lacunes dans les enjeux écologiques », considère Stéphane Hazée, le chef de groupe Écolo. « "Définancement" du Groupe TEC, trajectoire affaiblie en termes d'énergies renouvelables, effets d'annonce qui ne se concrétisent pas » : il cite la consigne canette, la sortie du diesel, le plan « Wallonie 100 % bio en 2025 », etc. « De ce côté-là, PS-cdH ou MR-cdH, c'est kif-kif ».

**2. « Les reports »** Il note que deux réformes essentielles, les allocations familiales et l'assurance autonomie, sont annoncées. « Mais leurs effets ne se verront pas avant les élections », note-t-il, puisqu'elles n'entreront pas en vigueur avant 2020. Ce qui veut dire que l'impact des deux systèmes ne se révélera que lorsque la majorité suivante sera en place.

**3. Le positif (« enfin bon... »)** Stéphane Hazée ne veut pas flinguer pour flin-

guer. « Il y a du positif. Comme la suppression de la télé-redevance. Mais c'est contrebalancé par le prélevement de la future assurance autonomie. C'est 36 € au lieu de 50. Mais on aura encore le temps d'entendre que, finalement, ce sera davantage. » Il évoque aussi le plan wallon d'investissement. Très bien. « Mais actuellement, sur les 5 milliards annoncés, on n'a encore que... 5 millions € inscrits au budget 2018. L'effet de communication est surdimensionné. Ce n'est pas un mal, ce plan. Mais on se raconte des histoires. »

**4. « La brutalité »** Le député Écolo ne digère pas la méthode du gouvernement sur la réforme des points APE (juin) : « Le gouvernement fonce bille en tête sans respect du dialogue avec les employeurs et les syndicats. La réforme est attendue par le secteur. Mais il y a une tendance au passage en force qui inquiète les acteurs du secteur ». Et puis, il y a eu ce décret programme il y a 15 jours : plus de 500 articles modifiant 50 législations, à gober en 4 jours. « Des points de fond passent inaperçus. Et ça illustre bien cette espèce de brutalité propre à cette majorité. Sur ce point, c'est vrai, on n'est pas dans la continuité. » ■

## Gouvernance : « Le vieux réflexe... »

La réforme « Publifin », Stéphane Hazée la place dans la colonne des bons points. « Mais je note certains reculs : on a revu le plafonnement des revenus en sortant les pensions du calcul, Finanpart n'est toujours pas supprimé, ceux qu'on voulait évincer du système sont toujours en place, on crée de nouvelles sociétés qui sont dirigées par les mêmes, on voit que ceux qui sont sortis par la porte de Nethys rentrent

par la fenêtre de RESA... J'attends de voir ce que va faire le gouvernement. C'est lui qui a la tutelle maintenant. » Mais selon lui, la partition est en train de changer. « Avant, on entendait "plus jamais ça". Or, ça devient "on a toujours fait comme ça". C'est une désillusion sur ce plan. »

Idem pour la politisation de l'administration. « Là aussi, on fait le contraire de ce qu'on dit. On

annonce que le certificat de management sera désormais facultatif. Certains organes, comme la caisse des allocations familiales ou les postes clés au TEC Liège-Verviers, seraient exonérés. C'est motivé par de vieux réflexes. Des manœuvres se préparent pour placer l'un ou l'autre, sans que les compétences puissent être objectivées. En tout cas, juridiquement, on met les choses en place. » ■

P.S.